

1 Soirée de sensibilisation

Femmes et projet de loi 21 sur la laïcité

Principes et préoccupations
15 mai 2019

- 2 Discussions, témoignages et prises de parole... Organisé par...
- Fédération des communautés culturelles de l'Estrie
 - Mariame Cissé et Adriana Herrera
 - Rencontre Interculturelle des Familles de l'Estrie
 - Michèle Vatz Laaroussi et Javorka Zivanovic Sarenac
 - Comité Marche Mondiale des Femmes Estrie
 - Viviane Doré Nadeau et Marianita Hamel

- 3 Les conditions actuelles
- Procès d'intention
 - Augmentation de la violence
 - Montée de la droite
 - Introduction
 - J'aimerais commencer par quelques définitions trouvées dans un dépliant produit par la Ligue des droits et libertés.
 - La laïcité signifie que l'État tire sa légitimité du peuple et non de Dieu. Il implique la séparation de l'État et des religions, c'est-à-dire que l'État ne se mêle pas des questions religieuses et les institutions religieuses ne dictent pas aux États les politiques qu'ils doivent suivre.¹ Donc, l'État doit s'assurer que les services rendus sont les plus neutres possibles et qu'il ne se fait pas de prosélytisme.
 - La neutralité de l'État implique que l'État est neutre face aux différentes croyances ou à la non croyance.¹
 - La liberté de conscience et de religion implique que tous les individus et toutes les citoyen-nes ont les mêmes droits sans égard à leur croyance ou non-croyance.

4 Procès d'intention (donner une intention à une personne, basé sur ses perceptions et croyances)

Les institutions religieuses véhiculent souvent des valeurs conservatrices, entre autres sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect de l'orientation sexuelle. Comme la Ligue des droits et libertés l'exprime dans cet extrait, et ce qui suit, le comité Marche mondiale des femmes-Estrie dénonce tout fondamentalisme religieux.

On aurait tort, cependant, d'associer chaque croyant-e aux idées mises de l'avant par les courants conservateurs religieux. Les croyant-es ne forment pas un bloc monolithique.¹ Dans chaque religion, il y a des courants plus progressistes, par exemple les femmes chrétiennes qui veulent accéder à la prêtrise.

Malheureusement, dans les médias et les qu'en dira-t-on, nous entendons souvent les fausses croyances qui associent le port du voile à la domination des femmes par les hommes. Il y a différentes raisons de porter le voile. Assimiler ce geste à de la soumission est un procès d'intention basé sur des stéréotypes. Ces stéréotypes créent de la discrimination et engendrent de la violence.

Une personne qui ne porte pas de signes religieux pourrait aussi agir de façon non neutre.

Par son projet de loi 21, le gouvernement québécois participe à l'exclusion d'une minorité religieuse dans notre société et contribue au racisme. Le gouvernement s'éloigne de son rôle de promotion du bien-vivre et de la protection de sa population. Ce type de loi peut développer

des individus polices qui vont vérifier les signes de certaines personnes et qui pourront porter plainte aux autorités. De plus, c'est complexe, car il faut distinguer quels signes sont religieux (108 religions répertoriées au Québec).

Actuellement, on parle peu du projet de loi sur l'immigration qui peut aussi contribuer au racisme en diminuant l'immigration alors que notre société a besoin de l'apport professionnel de ces futures citoyen-nés. Il préfère augmenter l'apport de migrant-es dont les droits sont souvent bafoués au Québec.

De même, le projet de loi 21 résout un problème qui n'existe pas : il n'existe aucune preuve que les enseignantes utilisent leurs salles de classe pour prêcher leur religion au Québec. La réticence à accepter, intégrer, et inclure les minorités religieuses fragilise notre futur comme nation. Elle diminue notre attractivité envers les immigrants qualifiés. 2 De plus, on ne peut se priver d'enseignantes au Québec.

Loin d'être un problème à résoudre, les femmes musulmanes qui seront particulièrement touchées par cette législation représentent une partie positive et dynamique de la société québécoise. Ces femmes sont éduquées avec des diplômes universitaires. La plupart parlent couramment le français et veulent partager leur connaissances et expertises. Plusieurs d'entre elles poursuivent des études supérieures en éducation.²

5 Augmentation de la violence

Quand le gouvernement parle de bloquer des professions à des minorités, ça crée une discrimination qui engendre de la violence envers ces minorités. Selon Statistique Canada, le nombre de crimes haineux au pays est monté en flèche et a atteint des records l'an dernier, en Ontario et au Québec. Au Québec, le nombre total des crimes haineux déclarés a augmenté de plus de 50% de 2016 à 2017. Une part importante de cette hausse est attribuable aux crimes haineux contre les musulman.e.s, dont le nombre est passé à 117 en 2017. Devons-nous aussi rappeler que c'est au Québec, le 29 janvier 2016, qu'un québécois a assassiné froidement six personnes de confession musulmane en raison de leur seule appartenance religieuse. Jamais telle atrocité n'avait auparavant été commise dans une mosquée dans un pays de l'occident.

L'R des Centres de femmes a rapporté des violences subies par les femmes musulmanes, telles se faire cracher dessus, se faire dévisager, se faire enlever le voile, etc..

Ces derniers mois, les réseaux sociaux regorgent d'exemples d'appel à la haine à l'égard des minorités religieuses.

Témoignages recueillis par la FFQ avec droit d'utilisation :

Samia, Enseignante - J'ai été victime d'intimidation indirecte par des collègues disant qu'une enseignante portant un hijab est un mauvais exemple pour les jeunes filles puisque cela valoriserait un symbole de soumission de la femme selon eux. Aussi, ce n'est pas facile de rester positive lorsqu'un climat de haine règne. Je m'inquiète parfois pour ma sécurité en plus de m'inquiéter pour mon avenir.

Jaouadi, Enseignante - Nul ne doute, que ce PL est une brèche dans la société qui a permis au mal intentionné d'exprimer leur haine. Le regard froid de la vendeuse, le doigt d'honneur du conducteur, le mépris de ta collègue qui te dit de porter la tuque des Canadiens et j'en passe...

Anonyme, Enseignante - A chaque fois qu'on parle de ce projet, le moindre mal est les regards hostiles, mais le pire, ce sont les injures et les agressions verbales et physiques dont mes amis et moi avons été victimes; je ne le souhaite à personne!

Le rôle du gouvernement est de protéger ses citoyennes et ses citoyens. Ce projet de loi met la vie de citoyennes en danger.

6 Montée de la droite

Cette violence est au cœur de la montée de la droite, qui utilise beaucoup la peur, dans ce cas-ci la peur de l'endoctrinement. N peut se demander qui est vraiment en danger. Augmentation de groupes de droite au Québec : quinzaine de groupes d'extrême-droite qui se développent aujourd'hui dans la société québécoise. Aux États-Unis, le terrorisme est plus le fruit de groupes d'extrême-droite bancs.

Au niveau canadien : plus de gouvernements de droite élus dans les provinces

Au niveau international : voisin du sud, montée globale de l'extrême-droite accompagnant une culture de la haine et de la peur qui se développe aux États-Unis, en Italie, au Brésil et ailleurs.

Risque du PL : attiser les tensions et renforcer ces mouvances d'extrême-droite.

Les membres du comité MMF-Estrie s'inquiètent du climat ambiant d'islamophobie et de xénophobie qui fait penser au climat antisémite antérieur à la deuxième guerre mondiale où des Juifs se sont fait bloquer l'accès à certains emplois.

Témoignages recueillis par la FFQ avec droit d'utilisation :

Messaadi, Enseignante - Oui, le regard des gens a changé. Dans le métro, dans la rue, à l'école, les gens me dévisagent. Je me sens visée, harcelée par les regards.

7 Exclusions et discrimination

- Discrimination
- Emplois proscrits
- 10 secteurs d'emplois
-
-

8 Discrimination du projet de loi 21

Plusieurs métiers traditionnellement féminin sont visés par ce projet de loi

Bloque l'emploi ou changement de poste

Mettre en danger les carrières, la stabilité, et la sécurité de ces femmes envoie un message clair que les droits des minorités peuvent être sacrifiés. Ce projet de loi contrevient à l'exercice des droits fondamentaux d'une partie de la population déjà marginalisée et ciblée. Ce projet de loi est discriminatoire.

Témoignages recueillis par la FFQ avec droit d'utilisation :

Messaadi, Enseignante - Dès mon arrivée au Québec, je me suis très bien intégrée. J'a fait toutes les démarches nécessaires pour avoir mon permis d'enseigner. J'ai investi mon temps et mon argent! C'est inhumain, c'est discriminatoire de m'interdire d'enseigner parce que je porte un signe religieux.

Jaouadi, Enseignante - Ça sera la précarité financière, car je contribue financièrement dans l'éducation de mes enfants. De plus, comment expliquer à un enfant que sa maman est discriminée dans la société parce qu'elle a fait des choix. Comment faire élever mon enfant dans une société qui m'a rejetée et qui par conséquent renie mes enfants? Comment expliquer à mon enfant que même en étant différent on a le droit de rêver, d'aspirer à la justice et l'égalité et au bonheur?

Emplois proscrits :

Avant la 2e guerre mondiale, des emplois étaient proscrits pour les Juifs.

10 secteurs d'emplois

Témoignages recueillis par la FFQ avec droit d'utilisation :

Messaouda, Enseignante au primaire - C'est discriminatoire ce projet. La clause dérogatoire est injuste. Elle m'obligerait à stagner dans mon poste jusqu'à la retraite. Je dois oublier le rêve d'acheter une maison comme tous mes collègues, vu que je ne peux pas changer de commission scolaire.

Conclusion

Charte mondiale des femmes, 5 valeurs : égalité, justice, paix, solidarité et liberté

vivre-ensemble et le respect de chacun et chacune, dans un Québec libre, ouvert et inclusif.

Témoignages recueillis par la FFQ avec droit d'utilisation :

Manal, Étudiante au BEPEP/suppléante - Il faut continuer à avoir une ouverture aux autres et sur le monde. Il faut accepter et respecter la diversité de penser, d'être et d'agir des autres . Nous n'avons pas besoin d'être en accord sur tout pour coexister. Finalement, il faut favoriser le dialogue dans le respect.

9 Des symboles....

- Un symbole: Figure ou image qui sert à désigner une chose le plus souvent abstraite, une idée ou un concept.
- Symboles culturels, symboles religieux: marquent une appartenance, une identité, la foi.
- L'appropriation d'un sens symbolique dépend de la psychologie de l'individu , de sa culture et de l'espace-temps.
- Différenciation entre le lien fait par convention, et le lien fait par connotation .
- Un symbole religieux fait sens pour celui qui le porte.

10 Aux préjugés

- Des connotations et des associations, des interprétations, des distorsions de sens pour ceux qui n'ont pas cette appartenance, identité, culture, religion...
- Symboles polysémiques:
- Port du foulard musulman chez les jeunes femmes en France: identité refuge (retournement du stigmaté), rébellion contre la famille, bricolage transmission familiale-société, foi, individualisation-émancipation, protection, mode etc.
- Le regard de l'autre: victimisation, stigmatisation, diabolisation... préjugés.
- Incompréhensions, incommunication, exclusion, discriminations, non reconnaissance
- Différences entre culture, religion, traditions.
- Différences entre symboles, pratiques et sens.

11 Charte des droits et égalité

- La charte des droits et libertés du Québec garantit l'égalité des sexes autant que la liberté religieuse.
- La prise en compte du droit à l'égalité exige celle de chacun des autres droits et libertés mentionnés dans la

charte. Ce droit devant pouvoir s'exercer sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur un motif de discrimination (Exemple signes religieux)

- Donc en interdisant le port des signes religieux nous sommes en présence d'une tension à l'intérieur même du droit à l'égalité (source CDPDJ)
- Les tribunaux cherchent à atteindre l'équilibre entre des droits qui coexistent et non hiérarchiser les droits.
-
-
-
-
-
-

12 Différents points de vue concernant le projet de loi

- Dans le projet de loi, la laïcité prime sur les autres droits
- Selon la coalition inclusion Québec : un état neutre ne fait pas de discrimination
- L'application de la laïcité concerne les institutions de l'état et non les individus
- La Fédération des Commissions scolaires : Le projet de loi est inapplicable car trop flou.
- Conséquences : les femmes portant les signes religieux perdraient leurs droits sans possibilité de recours, leur situation deviendra plus précaire. Augmentation de la pénurie de main d'œuvre dans le secteur de l'enseignement
- Renforcement de l'iniquité entre les employées du secteur public versus celles du secteur privé(bénéficie de 70 % de fonds publics).
- Françoise David « interdire le voile serait aller à l'encontre du principe de la laïcité ». Devoir 2013
- Gérard Bouchard : pour faire un projet de loi qui « altère ou supprime » des droits, il faut avoir « un fondement plus solide »
-
-

13 En résumé

- Toutes mesures visant à brimer les droits des femmes surtout celles vivant en situation de vulnérabilité ont pour conséquence de les fragiliser davantage, de les stigmatiser, de les empêcher d'accéder à des fonctions de responsabilités et de participer pleinement à l'essor de notre société.
- De telles mesures ont des dommages collatéraux sur la vie des femmes et creuse davantage le fossé entre femme/homme et contrevient à une des valeurs chères au Québec l'égalité femme/homme.
-

14 L'Approche axée sur les forces

-
- « Le modèle d'intervention axé sur les forces permet aux personnes d'atteindre les objectifs personnels qu'ils se sont fixés (Rapp, 1993) ».
- « *Le soutien est centré sur les forces, les intérêts et les aspirations de l'individu plutôt que sur le diagnostic* ».
-

15 Au-delà des préjugés..

- Notre perception
- Des être humains avant tout
- Partie visible de la personne
- Richesse culturelle
- Port de signes religieux
- Valeurs prônées par notre société
- Tout le monde a des buts
- Possibilités plutôt que le problème
- Travailler ensemble, solidaires.
-
-

16 Discussions

- Différentes définitions de la laïcité
- Rapports minorités majorité
- Enjeux identitaires
- Liberté individuelle
- Respect des lois et des droits
- Priorité les lois ou les personnes
- Le regard des autres
- Peurs: comment se construit l'imaginaire
- Lien connotation-imposition?
- Éviter la hiérarchisation des valeurs, des croyances et des droits sinon discriminations
- Respect de la charte des droits et libertés
- Projet de loi qui fragilise les femmes déjà marginalisées et vulnérables, on commence par une discrimination et après? Ce projet serait une porte d'entrée vers d'autres discriminations, plusieurs métiers, autres signes, autres différences...
- En tant que femmes et citoyennes du Québec, on est toutes concernées
- Contexte où le Québec a besoin de main d'œuvre: exemple de recherche de préposés au Maroc (140 recherchés et 14 trouvés!!!)

17

- La France n'est pas un bon modèle: tissu social fracturé
- Les peurs sont l'ennemi du Vivre ensemble
- Loi de la majorité vs droits des minorités
- Personne n'a envie d'avoir peur
- Projet de loi qui ternit l'image du Québec à l'étranger
- Plusieurs personnes pensent à quitter le Québec car elles ne se sentent pas respectées et incluses dans la société.
- Influe sur le sentiment d'appartenance à la société québécoise
- Ne pas oublier le contexte contemporain international
- Ne pas résumer la situation à un problème de communication mais prendre en compte les dynamiques de pouvoir et de dépossession du territoire.
- Un sujet sérieux qui n'a pas été abordé sérieusement. Responsables: politiciens et intellectuels qui ont démissionné. Mais les citoyens les ont porté au pouvoir. Droits lors des élections.
- Fakenews
- Risque de déstabiliser les familles
- Important de faire sa carapace pour se protéger
- Deux discours: un pessimiste, on ne voit pas comment faire changer les choses et le mal est fait. Un plus optimiste: il faut continuer à travailler le Vivre ensemble même avec la loi.
- Cependant il y a un fossé qui se creuse de plus en plus et risque que les minorités se replient de plus en plus.
- Responsabilité du gouvernement pour mettre des ressources pour travailler ce fossé et renouer des liens.

18 Pistes et stratégies

- Partager nos histoires, celle du Québec et celles des personnes et de leur pays d'origine
- Mettre en place des stratégies pédagogiques
- Aller vers d'autres milieux, vers les régions
- Veiller à reconstruire des ponts, des solidarités parce que la loi nous divise.
- Élargir la réflexion au contexte social plus large des inégalités
- Revenir sur les aspects systémiques pour bien comprendre et traiter tous les enjeux
- Mettre en avant les valeurs québécoises comme la diversité et la tolérance
- Lutter contre les fakenews
- Lutter contre les préjugés et le racisme
- Informer les gens pour lutter contre l'ignorance et les fausses perceptions
- Travailler sur les peurs, le sentiment de menace, les blessures de la société québécoise et des autres.
- Médiations et dialogues
- Rencontrer les députés pour parler de nos préoccupations et besoins
- S'unir et se solidariser, continuer à se battre pour une société inclusive et non exclusive
- Profiter de tous les espaces publics pour sensibiliser, informer et promouvoir un meilleur vivre ensemble
- Que le gouvernement donne plus de ressources pour soutenir les initiatives de rapprochement et des initiatives nouvelles, de groupes divers.

19 Synthèse et conclusions

- Perspective intersectionnelle
- Multiples facettes identitaires
- Multiples parcours
- Multiples combats pour les femmes
- Reconnaissance, soutien, solidarité dans ces combats sans les hiérarchiser
- Éviter de hiérarchiser les droits et de restreindre certaines libertés pour certaines populations: les femmes auraient tout à y perdre. Avancer sur les voies déjà prises en les ouvrant plutôt qu'en les fermant.
- 2 événements:
- Rassemblement contre les projets de loi discriminatoires 9 et 21 le dimanche 9 juin à 13h devant le palais de justice de Sherbrooke
- Projet de médiations interculturelles du 1^{er} juin 2019 à Février 2020. Informations et inscriptions pour participer auprès de RIFE: rife2007@yahoo.fr
- .

20 Pour commencer un court vidéo... les jeunes...

- https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1168091/projet-loi-laicite-simon-jolin-barrette-racisme-signe-religieux-autorite-fonctionnaire?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter

21 Des identités multiples?

- <https://www.youtube.com/watch?v=5HfdJ4bDbDo>
-
-

22 Une entrevue avec Faiza Zerouala

- www.youtube.com/watch?v=J71SqTrGs2g
-

23